

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01-07-2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le PREMIER du mois de JUILLET, à DIX-NEUF heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAMATAN, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE, Maire de Samatan.

Date de convocation du conseil et affichage : 27/06/2025	Conseillers municipaux : 19
Date d'affichage de la liste des délibérations : 02/07/2025	Conseillers municipaux en exercice : 19
	Présents : 12 puis 13 puis 14
	Votants : 15 puis 16 puis 17

*** Présents :**

Mesdames Eliette CHAUCHE (arrivée à 19h27), Huguette DUPIRE, Flavie FORTIN, Marlène GREBIL, Catherine LAURENS et Josette ROUDIE
Messieurs Erick CONSTENSOU, Stéphane LAVERAN, Hervé LEFEBVRE, Pierre LONG, Emmanuel PUJOL, Serge SASSIER, Christophe VASSEUR (arrivé à 19h16) et Didier VILLEMUR.

*** Excusés ayant donné procuration :**

Madame Carole DAIGNAN a donné pouvoir à Eliette CHAUCHE, Monsieur Didier VILLATE a donné pouvoir à Serge SASSIER et Monsieur Christian MAGNOUAC a donné pouvoir à Catherine LAURENS.

*** Excusée n'ayant pas donné procuration :** Madame Amélie BENEDET

*** Absent :** Monsieur Valentin LACAZE.

*** Secrétaire de séance :** Marlène GREBIL.

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
2025JUIL01_01	Adoptée	<u>1. Subvention annuelle au CCAS :</u> Le Conseil a validé l'attribution de la subvention annuelle au budget du CCAS pour 13 000 €.
2025JUIL01_02	Adoptée	<u>2. Subvention exceptionnelle au Tennis Club de la Save :</u> Le conseil a accepté le versement d'une subvention exceptionnelle de 413 € au Tennis Club de la Save pour compenser la mise en place de l'alarme au club-house.
2025JUIL01_03	Adoptée	<u>3. Fonds de concours 2025 à la CCS pour l'école provisoire :</u> Le conseil a validé le montant de 260 000 € du fonds de concours pour 2025 à verser à la CC du Savès.
2025JUIL01_04	Adoptée	<u>4. Composition du conseil communautaire de la CCS – accord local :</u> Le Conseil a accepté l'accord local dérogatoire du droit commun pour la représentation des communes établi par le conseil communautaire dans sa délibération du 25 juin 2025.
2025JUIL01_05	Adoptée	<u>5-6. Projet de réhabilitation et d'extension du Village Vacances :</u> - <u>Principe d'engagement du projet et solliciter les partenaires financiers</u> Le conseil a décidé de l'engagement de principe du projet soumis par l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Espélia, du plan de financement prévisionnel et de la sollicitation des partenaires financiers.

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
2025JUIL01_06	Adoptée	- <u>Proposition d'évolution du mode de gestion de DSP à bail commercial :</u> Le conseil a validé le changement du mode de gestion du village vacances, passant de la Délégation de Service Public à un bail commercial en définissant un périmètre relevant du domaine privé de la commune.
2025JUIL01_07	Adoptée	<u>7. Adhésion à l'ARAC Occitanie :</u> Le conseil a validé l'adhésion de la commune de Samatan à l'ARAC Occitanie qui servira pour le portage de la réhabilitation du village Vacances et qui se traduit par l'achat d'actions pour 1 000 €.
2025JUIL01_08	Adoptée	<u>8. Dispositif J'apprends à Nager :</u> Le conseil a validé la proposition de Stéphane LAVERAN pour remettre en place comme en 2024 des stages de natation durant l'été à destination de jeunes ne sachant pas nager (échec au test savoir nager en juin)
2025JUIL01_09	Adoptée	<u>9. Modification des statuts du syndicat départemental Territoire d'Energie du Gers (TEG) :</u> Le conseil a adopté la modification de statuts du TEG pour tenir compte de la commune nouvelle Cap d'Astarac et pour intégrer les accises sur l'électricité comme recettes potentielles.

Affiché à Samatan le 02 juillet 2025
Jusqu'au 1^{er} septembre 2025